



---

## Conseil général de Brot-Plamboz

### PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 22 mai 2023 à 20 h 15 à la Maison communale à Brot-Dessus

---

**Président :** M. Julien Walliser, vice-président.

#### **Ordre du jour :**

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022.
3. Comptes 2022 :
  - a) présentation des comptes ;
  - b) rapport de la Commission financière.
4. Nomination du bureau du Conseil général.
5. Divers.

Comme le vice-président n'est pas encore présent en début de séance, c'est M. Pierre-Yves Nicolet qui ouvre la séance et énumère l'ordre du jour qui est accepté.

Il passe ensuite la parole à M. Julien Walliser, vice-président.

---

#### **1. Appel**

Dix membres du Conseil général sont présents.

Sont excusés : MM. Pierre-Éric Jacot, Christian Jeanneret, Jean-Bernard Maire et Christophe Perret.

#### **2. Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022**

Le procès-verbal du 12 décembre 2022 est accepté sans aucune modification à l'unanimité des membres présents.

#### **3. Comptes 2022**

##### *a) Présentation des comptes*

L'administratrice communale présente les tableaux des comptes 2022 conjointement avec le rapport du Conseil communal.

En résumé, les comptes de l'exercice 2022 se présentent ainsi :

<u>Compte de résultats</u>	Fr.
Charges d'exploitation :	1'185'623.57
Revenus d'exploitation :	– 1'177'735.40
Résultat des activités d'exploitation :	<u>7'888.17</u>
Résultat provenant de financements :	– 9'656.45
Résultat extraordinaire :	– 10'240.—
<b>Total du compte de résultats / <u>Excédent de revenus</u> :</b>	<u><u>– 12'008.28</u></u>

<u>Compte des investissements :</u>	Fr.
Total des dépenses :	132'018.40
Total des recettes :	—.—
<b><u>Investissements nets :</u></b>	<b><u>132'018.40</u></b>
<u>Compte du bilan :</u>	Fr.
Total des capitaux propres au 31 décembre 2022 :	<b><u>– 2'700'517.71</u></b>

Aucune question n'est posée pour les comptes 2022.

#### *b) Rapport de la Commission financière*

M. Pierre-Yves Nicolet prend la parole pour la Commission financière qui s'est réunie le mercredi 3 mai dernier. Les comptes 2022 ont été présentés et les questions posées ont trouvé réponses. Il remercie l'administratrice pour la bonne tenue des comptes et demande au Conseil général, au nom de la Commission financière, de les accepter.

*Le Conseil général accepte les comptes 2022, à l'unanimité des membres présents.*

#### **4. Nomination du bureau du Conseil général**

Le bureau du Conseil général reste identique :

- M. Pierre-Eric Jacot, président ;
- M. Julien Walliser, vice-président ;
- M<sup>me</sup> Noémie Grezet, secrétaire ;
- M. Fabien Haldimann, secrétaire-adjoint ;
- MM. Pierre-Yves Nicolet et Romain Currit, questeurs.

#### **5. Divers**

- M. Nicolas Ducommun informe qu'il n'y a pas de gros entretiens prévus pour les chemins, il s'agit d'entretien courant des chemins de remaniement (nids-de-poule). C'est l'entreprise BHJ qui s'en occupera. Mais si un agriculteur désire reboucher lui-même des nids-de-poule sur un chemin qu'il utilise, il peut aller chercher de la chaille derrière l'entrée de l'abri PC aux Petits-Ponts. Concernant l'éclairage public, le Conseil communal a demandé de continuer de l'éteindre une partie de la nuit. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs fait paraître un nouvel arrêté autorisant d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit sur les passages pour piétons en 2024.
- M. Célien Currit a une question par rapport à l'interdiction de passer pour les chevaux sur la piste cyclable et piétonne reliant Brot-Dessus aux Ponts-de-Martel par le Bied. On lui a dit que les chevaux étaient autorisés à y passer. L'administratrice lui répond qu'un arrêté communal officiel interdit les chevaux de passer à cet endroit.
- M. Didier Sonderegger relève que pour la forêt il y a deux coupes de prévues dans la division 9.
- M. Ralph Grobe informe que, concernant l'approvisionnement en eau, on avait une perte de 8% d'eau sur le secteur Brot-Joratel et qu'on est remonté à une perte de 23%. Il va contrôler après les vacances d'été. 321 m<sup>3</sup> d'eau ont été pris pour l'incendie de Brot-Dessus.
- M. Philipp Gehri, avec l'incendie à Brot-Dessus, a fait une mauvaise entrée en matière au Conseil communal. Les dons reçus pour la famille Monnet se montent actuellement à Fr. 35'200.—.

Comme la parole n'est plus demandée, la séance est levée à 21 h 15.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :  
Noémie Grezet

Le président :  
Pierre-Eric Jacot